

NANTES, le 11 septembre 2019

Comité Régional
Pays-de-la-loire

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

Le Président

Formation Animateur Fédéral GAM GAF GR

Réf. : LLR/DA N°29.19/20

Objet : Formation animateur FEDERAL

Madame, Monsieur le Président,

Afin de répondre aux objectifs de qualité au sein de votre Club et de dynamiser votre encadrement, il est nécessaire de former vos jeunes bénévoles aux fonctions de l'encadrement.

Nous disposons aujourd'hui d'un outil novateur pour former l'encadrement bénévole des clubs aux techniques d'animation de groupe de gymnastique et cela dans les trois disciplines : GAM – GAF – GR.

Cette formation est co-organisée entre le comité Régional et les comités départementaux. Cependant, les inscriptions en formation animateur fédéral se feront directement au comité régional.

Cette formation se déroule en 3 étapes :

- 1) Le module 1 se concentre sur les compétences transversales d'animation ; Savoir organiser, motiver, communiquer.
- 2) Le module 2 est consacré aux notions d'animation de circuit et de parcours gymnique avec comme support de travail les programmes ACCESS GYM.
- 3) Le module 3 est dans la continuité du module 2 en intégrant des notions d'analyse de geste et d'apprentissage d'éléments avec comme support les programmes ACCESS disciplinaires.

➔ **Inscription** : En cliquant [ICI](#) **avant le 1^{ER} OCTOBRE 2019, DERNIER DELAI**, (le règlement doit nous parvenir impérativement avant le début de la formation par chèque à l'ordre du Comité Régional ou par virement).

Conditions d'inscriptions :

- Etre licencié FFG
- Avoir **au minimum 15 ans** dans l'année civile de la certification (*être né(e) en 2005*)
- PSC1 (obligatoire pour la certification « Animateur Fédéral »)

Les modules sont organisés comme suit :

	Module 1 : Animer	Module 2 : Access Général	Module 3 : Access disciplinaire
GAM/GAF	REGION 19 et 20 octobre à la Roche sur Yon ou le 26 et 27 octobre à Sablé sur Sarthe	DEPARTEMENT Voir le calendrier de votre département	REGION 15 au 17 février à la Roche sur Yon 22 au 24 février à la Sablé sur Sarthe
GR	REGION 19 et 20 octobre à la Roche sur Yon ou le 26 et 27 octobre à Sablé sur Sarthe	REGION 11 et 12 janvier	REGION 15 au 17 février à la Roche sur Yon

Conditions financières :

Formations GAM/GAF :

CLUBS CONVENTIONNES	CLUBS NON CONVENTIONNES	Stagiaire professionnel
Hébergement / restauration Module 1 + Module 3 : 220.00 € Pour le module 2, voir circulaire des départements organisateurs	Hébergement / restauration : Module 1 + Module 3 : 220.00 € Pour le module 2, voir circulaire des départements organisateurs	Hébergement / restauration : Module 1 + Module 3 : 220.00 € Pour le module 2, voir circulaire des départements organisateurs
Frais pédagogiques : pris en charge en partie par le Comité Régional au titre de la convention : 140.00 €	Frais pédagogiques : 840.00 €	Frais pédagogiques : 1 470.00 €
Droit d'inscription 15.00 €	Droit d'inscription 15.00€	Droit d'inscription 15.00€
Frais d'examen 15.00 €	Frais d'examen 15.00 €	Frais d'examen 15.00 €
Coût total du stage * : 390.00 €	Coût total du stage : 1 090.00 €	Coût total du stage : 1 720.00 €

- Auxquels peuvent s'ajouter des frais Hébergement/Restauration pour le module 2 (selon départements)

Formations GR :

CLUBS CONVENTIONNES	CLUBS NON CONVENTIONNES	Stagiaire professionnel
Hébergement / restauration : 310.00 €	Hébergement / restauration : 310.00€	Hébergement / restauration : 310.00€
Frais pédagogiques : pris en charge en partie par le Comité Régional au titre de la convention 140.00 €	Frais pédagogiques : 840.00 €	Frais pédagogiques : 1 470.00 €
Droit d'inscription 15.00 €	Droit d'inscription 15.00€	Droit d'inscription 15.00€
Frais d'examen 15.00 €	Frais d'examen 15.00 €	Frais d'examen 15.00 €
Coût total du stage : 480.00 €	Coût total du stage : 1 180.00 €	Coût total du stage : 1 810.00 €

En cas d'absence à la formation les frais d'inscription et les frais pédagogiques ne seront pas remboursés.

Ces stages sont ouverts à tous les cadres désirant poursuivre leur formation dans le cadre d'une formation continue et personnelle, ou aux candidats ayant échoué à l'examen les années précédentes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.



Luc LE ROY